

# TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

**SOCIALISTE** UNIFIÉ

PRIX : 60 centimes

N° 175. — 28 DECEMBRE 1963



(Agip.)

On connaît maintenant l'identité de Monsieur X : Defferre Gaston, député S.F.I.O., maire de Marseille, ancien ministre. Mais le plus important c'est le programme qui doit être dans la serviette.

## Alternative socialiste OU Alternative démocratique ?

*“ On ne vaincra pas de Gaulle en s'installant dans son régime. ”*

**Pierre BEREGOVY**

(Page 3)



*“ Le contre-plan c'est l'épine dorsale d'une lutte pour le socialisme dans la démocratie. ”*

**Pierre NAVILLE**

(Page 12)



# POUR UNE CANDIDATURE DE GAUCHE DANS L'UNITÉ ET DANS LA CLARTE

**L'**IDENTITE de M. X... est désormais connue. Une campagne de presse habile et le soutien du groupe parlementaire socialiste ont permis à Gaston Defferre de vaincre rapidement les réticences de plusieurs membres du Comité directeur de la S.F.I.O. et l'hostilité à peine voilée de Guy Mollet. Selon toute vraisemblance, sa candidature sera approuvée par le Congrès extraordinaire de son parti au début de février.

Les appuis dont a bénéficié, jusqu'à ce jour, Gaston Defferre ne permettent pas encore d'y voir clair. A la S.F.I.O., il a été soutenu par les partisans du « nouveau socialiste » contre l'appareil du parti plus favorable à une combinaison « centriste » ; à l'extérieur de son parti, ses adeptes se comptent surtout parmi ceux qui veulent établir, dans le cadre du régime, un dialogue entre de Gaulle et l'opposition. Il en est d'autres, ce sont parfois les mêmes, qui considèrent que le « dynamisme » du candidat et sa personnalité importeront davantage que son programme ; ils voient dans l'élection présidentielle un moyen de « renouveau de la vie politique française ».

Tout cela est bien confus et paraît de nature à entretenir quelques fâcheuses illusions. La première, et la plus dangereuse, c'est de croire ou de laisser croire qu'un dialogue démocratique puisse s'instituer sous le régime gaulliste tel qu'il a été conçu et tel qu'il a fonctionné. De Gaulle régnant, tout dialogue est impossible. Les « non » de 1958 l'avaient prouvé : sous un tel régime, le pouvoir d'un seul fausse les scrutins et truque les débats. Nul ne pense d'ailleurs, y compris chez les gaullistes, qu'il puisse survivre à celui qui l'incarne, et il est dangereux de laisser entendre que « l'on peut s'atteler à la solution des problèmes qui se poseront au pays demain sans jeter bas des institutions que l'usage seul a déformées » (1).

La seconde consiste à considérer que le programme est secondaire sous prétexte que partis et hommes politiques de la IV<sup>e</sup> ont trop souvent berné l'opinion par la mise au point de « catalogues » toujours complets et jamais respectés. Pourtant, fuir la discussion sur le programme de fond, c'est tôt ou tard en revenir aux « catalogues » et c'est, finalement, se placer sur le terrain de de Gaulle. A gauche, l'adhésion populaire n'a jamais été obtenue sur un blanc-seing ; elle l'a été et elle le sera sur une politique formulée sans détour, sur un pacte précis exempt de démagogie.

La troisième, enfin, est de présenter la « personnalisation » de l'opposition comme une sorte de « moyen-miracle » pour réanimer la vie politique française. Une telle attitude présente de sérieux risques : il est vrai que les hommes ont de l'importance, et cela doit conduire à être exigeant, mais la nature des forces qui les soutiennent explique aussi le plus souvent leur comportement. Comme l'opposition est nécessairement une coalition, c'est donc de ses contours et de ses méthodes qu'il convient de discuter. S'il s'agit de faire du gaullisme sans de Gaulle, beaucoup penseront qu'il n'est pas nécessaire de changer l'homme.

Sur tous ces points, il est donc nécessaire que chacun s'explique publiquement et franchement. Puisque Gaston Defferre a exprimé l'espoir d'être le candidat de l'ensemble de la gauche, c'est bien toute la gauche, organisée dans ses partis et syndicats, et non seulement dans divers clubs, qui doit le faire. Confusion et équivoque sont les armes favorites de de Gaulle. La clarté et le courage doivent devenir celles de toute la gauche.

Pour notre part, nous envisageons avec faveur la possibilité d'une candidature unique de la gauche. Nous n'avons cessé de proclamer depuis cinq ans la nécessité de son unité et nous nous félicitons aujourd'hui des progrès accomplis dans cette voie. Mais si la division de la gauche a été souvent la cause de ses échecs, sa timidité, son absence de perspectives audacieuses a été aussi à l'origine de son impuissance.

Une candidature unique de la gauche suppose donc l'accord sans exclusive sur un homme et sur un programme précis des organisations politiques et syndicales de gauche et non des combinaisons de salons ou de salles de rédaction. Nous sommes parfaitement conscients que les partis traditionnels n'ont pas actuellement l'autorité nécessaire pour mobiliser, seuls, l'opposition. C'est pourquoi nous avons été les premiers à proclamer la nécessité d'associer à l'action politique et à la définition d'une véritable alternative au régime les syndicats ouvriers, paysans, universitaires, les mouvements de jeunesse, les clubs. Aujourd'hui, négliger les uns ou mépriser les autres, ce serait revenir à des « combinaisons de sommet » qui éloignent le peuple des décisions essentielles. Le problème de l'homme est important, mais le style de sa campagne électorale, la manière dont il concevra son rôle de président, le programme qu'il défendra, la nature des forces qui le soutiendront, sont à nos yeux tout aussi importants, et c'est en

fonction des réponses qui leur seront faites, que sera déterminée notre attitude.

Que le programme de la gauche ne soit pas un simple catalogue est admis par tous ceux qui désirent une rénovation profonde de la gauche, de ses structures et de ses méthodes. C'est pourquoi le P.S.U. n'accepte pas l'idée d'un « programme passe-partout » dont le but est de constituer une sorte d'« union nationale » antigauilliste, muette sur les problèmes fondamentaux de la démocratie socialiste.

Lorsqu'il propose la solution socialiste comme plate-forme de l'opposition au régime, ce n'est pas démagogie ni irréalisme. C'est tout simplement parce que l'absence de perspectives globales a toujours freiné l'élan populaire. Les expériences de 1936 et de 1944 sont là pour nous rappeler que les grands mouvements politiques, sans un programme économique cohérent, sont incapables d'engager le pays dans la voie de transformations profondes.

Voilà pourquoi la question du programme et des limites de la coalition est primordiale. Dans les conditions où se pose actuellement le problème de l'unité, nous comprenons fort bien qu'il faille procéder par étapes. C'est à cette préoccupation que répond notre proposition visant à élaborer un contre-plan économique et social à opposer aux initiatives gaullistes en la matière. Le politique et l'économique ne constituent pas deux domaines distincts, et avancer sur le terrain où les possibilités d'accord sont les plus grandes entre partis de l'opposition socialiste et syndicats conduit nécessairement à poser le problème du régime dans son ensemble.

La bataille politique de 1965 est importante. Il dépend de nous qu'elle soit décisive. Ni le « gaullisme de gauche », nouveau style mais sans programme, ni un « cartel des non » rajeuni avec programme, ne nous paraissent de nature à engager victorieusement le combat. On ne vaincra pas de Gaulle en s'installant dans son régime ou en adoptant ses méthodes. De même, on ne mobilisera pas les travailleurs et les jeunes, si l'on se tait sur la nécessité d'en finir avec le système politique et économique gaulliste ou si l'on se contente de vouloir restaurer le passé.

Pour mettre en œuvre les volontés profondes du pays, il faut lui proposer de construire son avenir.

Pierre Beregovoy

(1) L'Express du 19 décembre 1963.

## LE NOUVEAU DÉPART DU P.S.U. ET DE « TRIBUNE SOCIALISTE »

Les commandes des cartes de 1964 par la plupart des fédérations démontrent qu'on s'attend un peu partout à un accroissement des effectifs. Les premières cotisations volontaires sont parvenues à la trésorerie.

De nombreuses initiatives sont

prises en faveur de TRIBUNE SOCIALISTE. La Haute-Garonne et la Somme ont fait des avances respectives de 1.000 F et 500 F sur les abonnements dont elles enverront ultérieurement le montant.

La Nièvre et la 7<sup>e</sup> section de Pa-

ris ont également droit à une place au tableau d'honneur.

La section de Mâcon a envoyé une circulaire à tous les lecteurs au numéro pour leur demander de s'abonner.

L'objectif des 10.000 abonnés doit être atteint. Toutes les sections

doivent désigner un responsable de TRIBUNE SOCIALISTE qui s'efforcera de recueillir les abonnements des militants, des sympathisants, de tous ceux qui s'intéressent au mouvement socialiste.

Edouard DEPREUX.

# Télévision et Politique : SAUVER LA PEAU DU POUVOIR, BUT DU TIERCÉ A.B.C.

« **V**OUS êtes formidables », « La Roue tourne », « Intervilles ». Tout cela c'est Guy Lux, le « Barnum » de la télévision. Le personnage a de la couleur, du charme et de la séduction. En général, il a de l'à-propos, mais dans cette salle de la Mutualité, où il est venu s'expliquer sur le sens de son émission : « Le Tiercé A.B.C. » (1), il n'est visiblement pas à son aise. Il faut dire qu'il n'a pas son public habituel, ici, nul n'a été sélectionné par les services de la R.T.F., le public n'est pas un « compère » : plus de deux cents ménagères venues des quatre coins de la banlieue ouvrière de la capitale emplissent la salle ; le visage grave, elles attendent les explications du batteur d'estrade :

« Mesdames, je suis dans mes petits souliers, je sais que vous ne m'avez pas invité pour m'envoyer des fleurs. »

De fait, Guy Lux n'aura pas de fleurs ; devant ce public de mères de famille, devant ces femmes, disposant d'un budget squelettique pour faire face aux difficultés quotidiennes, les mystifications, les artifices, le bagout, les procédés de bateleurs de foire n'ont pas cours et ne lui seront d'aucune utilité.

« Le tiercé A.B.C. a un double objectif, déclare-t-il, amuser et aider à la baisse. »

Dans la salle, une femme est debout, la première question fuse :

— COMMENT UN HOMME DE CŒUR PENSE-T-IL FAIRE RIRE ET AMUSER AVEC CE QUI EST LE SOUCI QUOTIDIEN, ANGOISSANT ET PREDOMINANT DE MILLIONS DE MÈRES ?

— Je ne comprends pas, cette émission n'est qu'un jeu, vous lui donnez une importance et une signification qu'elle n'a pas.

Le dialogue se poursuit, vif, animé, mais toujours dans le calme et il y a un certain mérite de la part de ces mères.

— OUI, MONSIEUR LUX, dit l'une d'elles, VOUS FAITES UN JEU, MAIS CE JEU C'EST CELUI DU GOUVERNEMENT QUI EMPLOIE TOUS LES MOYENS POUR FAIRE CROIRE QUE LA VIE BAISSÉ. AUJOURD'HUI VOUS ETES VENU, MAIS SANS VOS CAMERAS, SANS VOS APPAREILS D'ENREGISTREMENT, VOUS AVIEZ LA, POURTANT, UNE OCCASION UNIQUE DE REALISER UNE EMIS- SION VRAIE, SANS TRUQUAGES, SUR LE VIF. POURQUOI ETES- VOUS VENU SEUL ?

— A la Télévision, on ne peut pas tout dire. J'ai demandé les caméras et les micros, on me les a refusés. Que voulez-vous, je ne suis pas le « patron » !

Un murmure s'élève dans la salle ; une jeune femme, mère de deux enfants — dix-huit et quatre mois — toute rougissante de parler en public, probablement pour la première fois, déclare d'une petite voix timide :

— VOUS DITES QUE VOUS NE POUVEZ PAS TOUT DIRE, CELA EST CERTAINEMENT VRAI, MAIS PERSONNE NE VOUS OBLIGE A MENTIR, A FALSIFIER LA VERITE. IL Y A DES JOURNALISTES A LA R.T.F. QUI ONT EU LE COURAGE DE REFUSER LA SALE BESOGNE QU'ON VOULAIT LEUR FAIRE FAIRE. CEUX-LA, ON NE LES VOIT PLUS SUR NOS ECRANS DE TELE. POURQUOI M. JOSEPH PASTEUR S'EST-IL RETROUVE AU SERVICE DES SPORTS ? QUE SONT DEVENUS MM. PERICARD ET PENCHENIER ?

Alors Guy Lux perd pied, le sourire qui se voulait séduisant a disparu, il est pâle, très pâle même et il passe aux aveux :

— Ecoutez, je vais être franc, je suis de bonne foi. Je ne fais pas de politique, mais si vous me demandez mon opinion, je vous répondrai que j'ai plutôt de la sympathie pour les gaullistes.

« Vous savez que de tous temps les hommes au pouvoir ont eu des difficultés avec les prix et qu'ils ont



Guy Lux : « Je ne fais pas de politique mais je vais être franc : j'ai plutôt de la sympathie pour les gaullistes. »

(Photo Elie Kagan.)

ont tout tenté pour sauver leur peau. Il en est de même aujourd'hui ; ayant dans le passé réussi un certain nombre d'émissions spectaculaires et populaires parmi lesquelles « Intervilles », on m'a demandé de faire quelque chose pour aider la campagne pour le plan de stabilisation des prix. J'ai donc préparé l'émission A.B.C. en toute bonne foi ; cette émission a été auparavant approuvée par tous les groupements professionnels de commerçants. »

Une rumeur parcourt la salle, des exclamations fusent : « Enfin, il avoue. » C'est qu'en effet l'aveu est de taille, il est clair et on ne peut plus cynique : L'émission « Le tiercé A.B.C. » est une de ces multiples combines de bourrage de crânes ayant pour but de « sauver la peau du pouvoir ».

Ainsi donc, non seulement le pouvoir utilise les informations radiotélévisées, non seulement les « tribunes » sont orientées et n'utilisent que des compères, non seulement les « ministres » et le général-président sévissent à longueur d'antennes sans que l'opposition puisse répondre, mais, même au travers de la plus banale des émissions, même au travers d'un simple « jeu radiotélévisé », on tente de masquer les véritables causes de la vie chère. Le tiercé A.B.C., c'est le rideau de fumée destiné à camoufler les réalités quotidiennes.

## Plats pour les riches et plats pour les pauvres

Mais Guy Lux n'est pas au bout de ses peines : dans la salle, un homme s'est levé. C'est M. Vignaud, président du syndicat de l'épicerie française. Il fait remarquer que, contrairement à ce qu'affirme Guy Lux, tous les groupements de commerçants n'ont pas été consultés sur cette émission. Le sien, par exemple, « qui représente une des plus importantes associations de commerçants n'a pas été invité ». Quant à l'assemblée de commerçants « sans fausses notes », dont a parlé le présentateur, M. Vignaud, se référant au journal d'un des groupements présents à la réunion, démontre que, contrairement à ce qu'affirme Guy Lux, cette séance fut particulièrement hostile.

Il est mal en point, le présentateur de la R.T.F., il perd de plus en plus de son assurance.

Evoquant sa première émission A.B.C., celle où une ménagère totalement démunie de provision avait réussi à faire un repas pour dix invités avec de 3.000 AF, il s'étonne :

— Je n'y comprends rien, certaines ménagères me disent que c'est trop, d'autres pas assez.

Il n'y a pourtant rien là de contradictoire. C'est trop pour des repas quotidiens de travailleurs dont le budget nourriture est limité par les bas salaires. Mais lorsque l'on reçoit des invités à déjeuner, chacun sait qu'on ne s'en tire pas avec 300 anciens francs par personne. C'est une duperie de le laisser supposer.

On précise encore :

— LA BAISSÉ, QUAND ELLE A LIEU, PORTE TOUJOURS SUR LES BAS MORCEAUX ET LES MARCHANDISES DE QUALITÉ SECONDAIRE. DANS QUEL SENS VEUT-ON ORIENTER LE CHOIX DES MENAGÈRES ? Y AURA-T-IL DES PLATS POUR LES RICHES ET DES PLATS POUR LES PAUVRES ? CELLES QUI FONT LEUR MARCHÉ SAVENT CALCULER ET SÉLECTIONNER LEURS ACHATS ET N'ONT NULLEMENT BESOIN POUR CELA DES CONSEILS DU GOUVERNEMENT !

Une dame assez âgée ajoute :

— MONSIEUR LUX, ON PROFITE DE VOTRE POPULARITÉ ET DE VOTRE TALENT POUR LES METTRE AU SERVICE D'UNE MAUVAISE CAUSE. VOUS VOUS PRETEZ, MALGRÉ VOS DENÉGATIONS, A UNE MANŒUVRE POLITIQUE DU POUVOIR VERS QUI VA VOTRE SYMPATHIE. DENONCEZ DONC LES VRAIES CAUSES DE LA VIE CHÈRE.

Une autre voix prend le relais :

— IL EST RIDICULE DE VOULOIR FAIRE CROIRE QUE CE SONT LES MENAGÈRES QUI NE SAVENT PAS FAIRE LEUR MARCHÉ, QUI SONT RESPONSABLES DE LA VIE CHÈRE. LES VRAIES CAUSES SONT CONNUES. CE SONT LES INNOMBRABLES TAXES QUI FRAPPENT LES PRODUITS DE GRANDE CON-

SOMMATION. LE PRODUIT DE CES TAXES EST ENGLOUTI DANS DES DEPENSES STÉRILES POUR LA FORCE DE FRAPPE ET AUTRES DEPENSES D'ARMEMENT

Et voici le coup de massue, à la tribune, juste à côté de Guy Lux : une femme se lève. Elle donne lecture d'une lettre de M. Roger Frey, ministre de l'Intérieur, adressée aux préfets :

Objet : « Campagne pour le plan de stabilisation », et d'expliquer que la R.T.F. va réaliser, « dans le cadre de la campagne pour le Plan, une émission spéciale : « Le Tiercé A.B.C. »

— J'en ai assez entendu pour ce soir, proteste Guy Lux.

La tête basse, le célèbre présentateur se dirige vers la sortie : il n'a pas gagné le tiercé gagnant. Il aura cependant une consolation : un journaliste de France Soir le rejoint et lui prend le bras. Elle écrira dans son journal du lendemain qu'après l'avoir accablé de reproches, les ménagères demandèrent des autographes à Guy Lux. Toujours à la pointe de l'information à France Soir... On l'a précédé même si nous en croyons ce que nous avons réellement vu et entendu...

Mais laissons France Soir à ses mirages et revenons au cœur du sujet de la confrontation Guy Lux-Ménagères.

Elle vient de montrer, une fois de plus si besoin était, à quel point le pouvoir utilise la R.T.F. pour « conditionner » l'opinion publique.

La télévision, dont le développement s'annonce prodigieux, est une ouverture sur le monde. Tout comme aurait pu l'être le cinéma, elle peut et doit devenir un instrument de culture, d'information et de formation des citoyens. L'enjeu est considérable et trop important pour laisser plus longtemps tel outil entre les mains du Pouvoir personnel. Obtenir la démocratisation de la radio et de la télévision, par le contrôle effectif des usagers et de leurs représentants (syndicats, techniciens, journalistes, etc.), est donc une des tâches prioritaires qui s'offrent à la gauche de ce pays.

Claude Lavezi.

(1) Au cours d'une conférence de presse organisée le 17-12-1963 par l'U.F.F.

# APRES LE 1<sup>er</sup> TRIMESTRE SCOLAIRE LA REALITE DEMENT L'OPTIMISME OFFICIEL

« On ne triche pas avec l'avenir de la France... et la jeunesse c'est l'avenir de la France. » Cette noble déclaration du ministre de l'Education nationale doit être confrontée à la réalité d'une situation qui reste préoccupante aussi bien dans l'immédiat que par rapport au proche avenir.

Elle l'est plus spécialement pour l'enseignement secondaire et technique et l'enseignement supérieur.

La vague démographique d'après-guerre, la prolongation de la scolarité, les modifications qui interviennent et vont de plus en plus intervenir dans l'évolution de l'emploi, rendent prévisible l'effort à entreprendre dans les divers domaines de l'enseignement.

On estime qu'en 1970 la France comptera deux fois plus d'écoliers de tous ordres qu'en 1880 et que, parmi eux, il y aura seize fois plus d'élèves du second degré et vingt fois plus d'étudiants de l'enseignement supérieur.

Selon le rapport général de la Commission de la main-d'œuvre du IV<sup>e</sup> Plan, on prévoit qu'en 1975 les cadres techniques, agents de maîtrise représenteront près du tiers de la population active. Même s'il ne s'agit là que d'un ordre de grandeur, ces besoins prévisibles prennent toute leur signification quand on sait qu'aujourd'hui ces catégories représentent 13 p. 100 de la population active. Dans dix ans, il faudra quatre fois plus d'ingénieurs et cadres et trois fois plus de techniciens.

Ces travailleurs de demain ayant une haute et très haute qualification ce sont les élèves d'aujourd'hui, ceux qui sont dans l'enseignement secondaire ou vont y entrer.

Quelles sont aujourd'hui les conditions d'accueil dans le second degré ? Que seront-elles dans les prochaines années ?

A ces questions le gouvernement et sa majorité répondent par des déclarations optimistes et des discours d'autosatisfaction. Ce qui nous intéresse, ce sont les réalisations et non les intentions. En définitive, il s'agit de savoir quelle place est donnée à l'Education nationale dans le budget de la nation. Or, les ressources consacrées à l'Enseignement ne représentent que 3,5 p. 100 du produit national brut, ce qui nous place au dix-septième rang des nations dans ce domaine.

Le budget militaire est trois fois supérieur à celui de l'Education nationale.

Il y a là un choix politique fondamental et qui devrait nous permettre d'en terminer avec la glorification, sous des prétextes scientifiques, des Pierrelatte et autres centres de fusées.

## Les conditions dans lesquelles s'est effectuée la rentrée

Par rapport à la rentrée de 1962, on constate une augmentation des effectifs qui est de l'ordre de 22 p. 100 pour le deuxième cycle et les sections de techniciens supérieurs.

Cet accroissement est encore plus sensible au niveau de l'entrée en seconde technique, puisqu'ici le nombre de candidats est supérieur de 40 p. 100 à celui de l'an dernier.

Faute de place, faute de maîtres, faute de moyens pour répondre à cette demande accrue, un grand nombre d'élèves valables sont refusés à l'entrée en seconde technique.

Selon le Syndicat national de l'Enseignement technique, c'est près de la moitié des candidats qui, cette année, n'ont pu être admis. Et il faut ajouter que le nombre d'élèves refusés est supérieur de plus de 50 p. 100 à celui de 1962.

Dans la Seine, en 1962, il y avait 13.200 candidats pour l'entrée en seconde moderne et technique. Cette année, il y en avait 17.300 dont 8.900 qui n'ont pu être admis — soit 53 p. 100 — alors que l'an dernier ils n'étaient que 5.500.

Sans doute a-t-on créé pour eux des classes dites « secondes spéciales », mais cette initiative est de portée limitée car elle ne concerne que

les seuls candidats non admis en seconde, mais reçus au B.E.P.C. — soit 3.000 environ.

Que vont devenir les 6.000 jeunes gens qui restent ? Parmi ces 17.000 candidats on en comptait 10.200 pour le technique — 4.000 seulement ont été reçus. Sur les 6.000 candidats refusés, la moitié sont titulaires du B.E.P.C. Ils seront condamnés à suivre l'enseignement court.

## Conditions d'accueil

Par ailleurs, ceux qui ont la chance d'être admis ne trouvent pas toujours des conditions de travail favorables du fait des difficultés matérielles d'accueil.

Par exemple, à Paris, trop de lycées sont surpeuplés. Le lycée Buffon est prévu pour 750 élèves. On en accueille près de 3.000.

Une enquête faite par la Fédération des Associations de parents d'élèves des lycées et collèges, et portant sur trois cent cinquante établissements, montre que moins de 30 p. 100 des locaux sont suffisants. Il



(Photo Tribune.)

En 1970, la France comptera deux fois plus d'écoliers qu'en 1880.

faudrait également signaler l'absence ou l'insuffisance des équipements sportifs — terrains d'évolution, gymnases et encore plus piscines — pourtant indispensables pour les programmes prévus en éducation physique.

## Retard construction scolaire Crédits non utilisés

Notre retard dans ce domaine des constructions scolaires est particulièrement important. Et ce qui est encore plus inquiétant c'est qu'il va s'aggravant, car les crédits ne sont pas complètement utilisés.

En octobre 1961, la commission de l'équipement scolaire du IV<sup>e</sup> Plan avait chiffré à 3.600 millions par an les besoins déclarés incompressibles.

En novembre 1961, ces crédits par tranche annuelle avaient été ramenés à 3.000 millions. Or, si on tient compte des majorations intervenues dans le prix de la construction, les objectifs en volume fixés par le gouvernement (inférieurs de 16 p. 100 aux prévisions jugées incompressibles par la commission de l'équipement scolaire) n'ont pas été respectés au cours des trois premières années du Plan.

Prenez le cas de l'enseignement technique :

Dans les deux premières années du Plan, en ce qui concerne les lycées techniques, on n'a utilisé que 30 p. 100 du crédit global prévu pour les quatre ans. Dans les deux ans à venir, il faudrait donc utiliser 70 p. 100 de ces crédits.

Pour l'enseignement technique supérieur, le retard est encore plus important puisqu'on n'a utilisé que 22 p. 100 des sommes prévues.

Les crédits de l'enseignement technique étaient chiffrés à 3.217 millions. En 1962 et 1963, on n'a utilisé que 1.112 millions. Si on estime à 10 p. 100 le montant des hausses intervenues, pour un même volume de constructions, il faut majorer d'autant les crédits prévus et les porter de 3.217 à 3.539 millions. Il resterait donc à utiliser 2.427 millions en deux ans — c'est-à-dire réaliser deux fois plus que dans les deux dernières années.

## Le goulot d'étranglement

Parmi les motifs susceptibles d'expliquer ce retard on ne manquera pas d'évoquer la lenteur des procédures administratives et de faire état des dispositions prises par les décrets et arrêtés du 27-11-62 concernant l'unification des règles de financement, la forfaitisation des opérations, etc.

par rapport aux postes budgétaires est relativement important — atteignant cette année 31 p. 100 pour l'ensemble des disciplines.

Ce taux de pénurie est plus spécialement élevé dans le dessin industriel puisqu'il atteint 47 p. 100 en 1963, alors qu'il n'était que de 42 p. 100 en 1962.

Dans l'enseignement classique et moderne, pour l'Académie de Paris, on relevait l'an dernier qu'un professeur sur quatre n'était pas titulaire, et un sur huit n'était pas licencié dans la spécialité qu'il devait enseigner. Cette année, les coefficients seraient respectivement de 1,5 sur 4 et 1,7 sur 8.

On pourrait citer bien des exemples montrant les improvisations auxquelles conduisent de telles situations : au lycée Edouard - Pailleron, par exemple, un poste de mathématiques est confié à un professeur diplômé de lettres contemporaines.

L'inspecteur général Maillard signalait, le 15 juillet 1963, qu'en mathématiques, sur 2.950 postes budgétaires vacants, nous ne disposons que de 280 nouveaux certifiés.

Si nous n'avons pas assez de maîtres hautement qualifiés susceptibles de former les ingénieurs, cadres et techniciens de demain, c'est pour une bonne part à cause de l'insuffisance criante des traitements, comme le déclarait la commission parlementaire des Affaires culturelles et sociales.

Les traitements des carrières enseignantes sont très en dessous des salaires de professions théoriquement comparables du privé et du secteur nationalisé.

Chacun sait qu'il y a déjà un décalage entre les traitements du secteur privé et du secteur public. Mais, au sein même du secteur public, les enseignants sont les plus défavorisés.

Il n'est qu'à comparer les rémunérations globales de certains personnels, titulaires d'une licence. Au printemps 1963, dans la Seine, un certifié débutant dans l'enseignement percevait annuellement 11.057 F et, au bout de trois ans, 14.689 F. A l'E.D.F., son traitement était respectivement de 14.300 et 15.200 par an. A la S.N.C.F., de 17.400 et 20.400 ; à la R.A.T.P., de 19.900 et 22.800. Et encore faut-il ajouter que les enseignants doivent en plus passer un examen (CAPES ou CAPET).

Comme on peut le voir, les différences sont considérables. Elles le sont plus encore si on compare avec le secteur privé.

A ceci s'ajoute une détérioration des conditions de travail qui ne permettent pas à l'enseignant d'exercer sa véritable mission sociale et pédagogique, car au-delà d'un certain seuil de vingt-cinq ou trente élèves il ne lui est plus possible d'assurer un contrôle et un contact permanent avec chaque enfant.

Pour toutes ces raisons matérielles et morales, le recrutement dans l'enseignement est insuffisant. On essaye alors de boucher les trous par des mutations successives de personnel.

Comme on peut le constater par les résultats d'une enquête faite en 1962, le recrutement des enseignants, déjà insuffisant, est encore amputé dans le second degré.

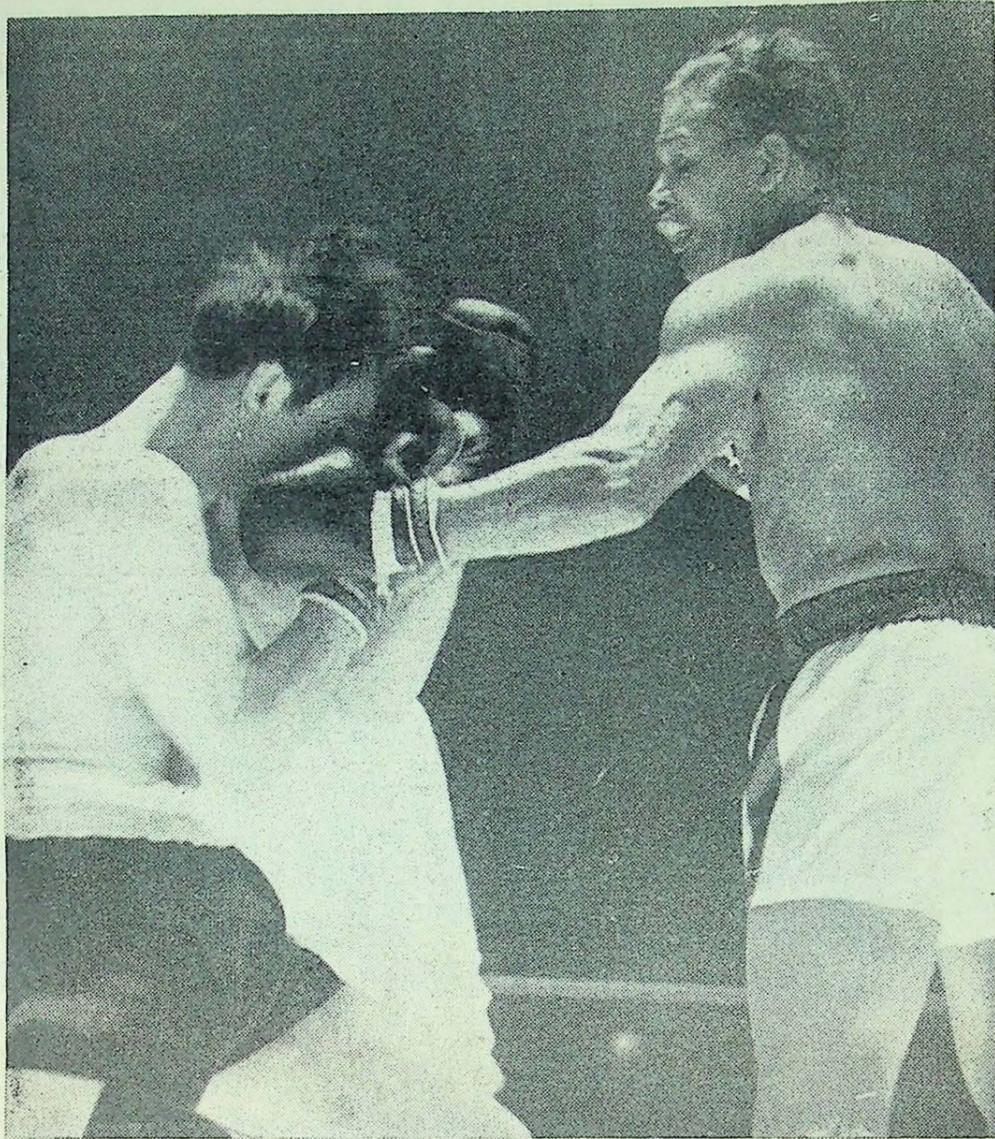
Sur 1.000 agrégés, 650 vont directement dans le supérieur, s'orientent vers la recherche, prolongent leurs études, sont utilisés à l'étranger ou dans des fonctions diverses. Il en reste donc 350 qui se destinent au second degré.

Le rapport parlementaire déjà cité déclare nettement : « L'absence de maîtres et de maîtresses qualifiés est déjà très grave dans la situation économique présente ; elle s'avère catastrophique pour le monde de demain. Si un effort désespéré n'est pas tenté... » Et il ajoute : « Les difficultés de recrutement ne seront pas aplanies en 1970 si des mesures exceptionnelles ne sont pas prises pour attirer les jeunes vers l'enseignement. »

Ainsi donc, comme on peut le voir, l'optimisme officiel est une chose, la réalité en est une autre.

R. Beaunez.

# BOXE : Ce que les proje



Trois longues minutes de coups pour coups.

(Photo A.D.P.)

**M.** HENRI PATRIS, président de la Fédération française de Boxe, me reçoit très aimablement au siège de la Fédération, rue Nollet. M. Patris est irritant comme un Américain, il a bonne conscience et il est incontestablement de bonne foi. D'emblée, il me fait savoir que le conseil qui l'entoure est composé de gens sérieux, de bonne compagnie, ayant situation et qui ne sont pas des sadiques ; il me signale que la Fédération a soixante ans et que lui-même s'honore d'en être depuis quarante ans. Il insiste sur le fait que tous les emplois de direction sont bénévoles et consent de bonne grâce à répondre à mes questions.

J'obtiens ainsi les renseignements suivants : l'apprenti boxeur doit suivre un stage sous la direction d'un professeur agréé par la F.F.B., l'agrément pouvant être retiré à tout moment au professeur qui est seul juge du degré de préparation et des dons de son élève. Le moment venu, le néophyte demande une licence amateur pour disputer par exemple le « Premier round » ; il doit à ce moment fournir un dossier médical complet, mensurations, spirométrie et certificat médical du médecin de son choix attestant que son état de santé lui permet de se livrer à la pratique de la boxe ; tous les deux ans le certificat sera renouvelé.

En cas de k.o., le boxeur doit observer un mois de repos absolu ; s'il est de nouveau mis k.o., trois mois de repos absolu et six mois s'il subit un troisième k.o. consécutif avec obligation de faire un électro-encéphalogramme. M. Patris me dit qu'un « manager » digne de ce nom le fait au premier.

Le boxeur paye sa licence un prix variable selon qu'il est troisième série ou champion, une assurance est comprise dans le prix payé et comporte deux cas de couverture : 1) le décollement de la rétine 5.000 francs et la mort 10.000 francs. Il fallut, selon M. Patris, batailler longtemps pour faire accepter cette garantie dérisoire aux

## Match à trois : ORGANISATEUR, MANAGER... et boxeur

### L'affaire Pladner

Pladner devint fort jeune champion du monde en battant Frankie Gennaro. Sa carrière connut des hauts et des bas, mais c'était un authentique champion courageux, un peu trop. Un jour l'arbitre arrêta un de ses combats contre Huat au quinzième round à vingt secondes de la fin. Pladner avait un œil complètement fermé et l'autre à demi. Toujours est-il que la F.F.B. lui retira par la suite sa licence à cause d'un décollement de la rétine. La suite m'est racontée par M. Patris. Pladner alla boxer pendant un an au Japon et au Siam, pays où la F.F.B. ne pouvait, paraît-il, faire respecter sa décision par manque d'organismes directeurs. A son retour, Pladner redemanda une licence fournissant un ou plusieurs certificats spécifiant qu'il était en bon état, particulièrement du point de vue visuel. M. Patris précise que lors du retrait de la licence la F.F.B. fut très attaquée, ce qui explique sans excuser, que la majorité du Conseil accorda une nouvelle licence à Pladner. M. Patris, lui, vota contre. Vous connaissez la suite : Pladner devint aveugle ; il s'en sortit, si l'on peut dire, apprit le métier de masseur, est employé par l'I.N.S. et travaille aussi à son compte. Son « magnifique exemple » est souvent cité.

Chacun sait qu'un arbitre ne devrait jamais arrêter un combat, en effet le « manager » devrait avoir jeté l'éponge bien avant cette mesure qui n'est prise qu'en cas d'infirmité manifeste.

Mais le « manager » de Pladner ne voulait pas voir le palmarès de son poulain entaché d'une défaite par « jet de l'éponge » ce qui diminuait sa valeur commerciale.

D'autre part, ou bien les certificats fournis par Pladner étaient des faux et il fallait poursuivre et suspendre « sine die » le « manager » et le boxeur, ou ils étaient vrais et il fallait poursuivre en même temps le médecin.

### LES BONNES AFFAIRES

Il n'est naturellement pas facile d'avoir en mains les comptes d'une grande réu-

nion de boxe, néanmoins en les multipliant par trente à quarante, les chiffres que je vous donne et qui sont ceux d'une grande réunion au vélodrome d'Hiver en 1933 restent valables, ils sont naturellement exprimés en anciens francs.

Les taxes d'Etat retirées (25 % de la recette) la ventilation se fait de la manière suivante :

Organisation et location de la salle, 37.000 ; Publicité aux journaux, 19.000 ;

Aux rédacteurs sportifs des journaux suivants : « Auto », « Echo des Sports », « Journal », « Petit Parisien », « Paris-Soir », 7.800 ;

Aux intermédiaires des boxeurs (en dehors des managers), 25.000 ; aux managers (six), 31.000 ; aux boxeurs (dix), 85.000.

Il est intéressant de savoir comment sont répartis les 85.000 fr ; les deux grandes vedettes, 40.000 ; les deux vedettes du dernier combat, 22.000 ; les trois boxeurs de première série, 21.000 ; les quatre boxeurs du lever de rideau, 1.600 !

En retirant du total de 204.000 fr. les frais d'organisation de 37.000 fr., il reste 167.000 fr. dont 84.000 fr. pour l'ensemble des boxeurs et 83.000 fr. pour les managers, intermédiaires et journaux !

Ces chiffres se passent de commentaires, encore faut-il ajouter que les boxeurs ne touchent pas toujours l'intégralité des sommes qui leurs sont dues.

Malgré les moyens financiers limités de T.S. je comprends beaucoup mieux maintenant la question de Georges Carpentier.

### L'affaire Cohen

C'est Cohen qui parle : « Il était dur ce Songkitrat, mais j'allais l'avoir quand au treizième round, je me suis senti las. Charles Raymond et mon soigneur se sont précipités. Ils avaient dû remarquer ma fatigue. « Tiens, bois ça » dit Bobby Diamant, c'est un petit remuant ça te fera du bien. » J'ai retrouvé mes jambes et ma force et quelques minutes après l'arbitre me sacrifiait champion du monde. Après le match j'ai vomis, mais la fatigue et la chaleur étaient assez intenses pour provoquer tous les maux.

Cohen explique que depuis ce soir-là il n'a jamais plus été lui-même, qu'il y

eut comme une coupure de courant et que quand il voulut remettre le « jus » la tension n'était plus la même.

Le même processus se reproduisit à Johannesburg et quelques semaines plus tard ce fut un Cohen méconnaissable qui fut largement battu par Chérif Hamia.

Reste l'affaire du combat de Rome, l'arbitre aurait compris, au début de la septième reprise : « Arrêtez le combat ! » alors que Gaston Charles-Raymond soutient avoir dit : « N'arrêtez pas le combat ». Là encore laissons parler Cohen :

« Moi, je vous le dis, je vous l'affirme, pas un seul mot n'a été échangé entre mon manager et l'arbitre, rien sauf un regard. De plus, je trouve que G. Charles-Raymond a été vraiment trop flegmatique, pourquoi n'avoir pas protesté ? Enfin, bien que j'aie été assez « moche » à l'entraînement, je trouve que Bénéim était bien réjoui quand il est venu me trouver avant le match pour me dire : « Ne t'en fais pas si tu perds, mon petit Robert, j'ai le match revanche en poche. » Somme toute cette défaite suspecte, elle était attendue, voulue, elle allait profiter à tout le monde. »

On peut accorder un certain crédit à ces paroles puisque, tourmenté, éccœuré, Cohen ne disputa pas le match revanche et abandonna la boxe peu de temps après.

Cette affaire se pose donc sur le double plan du doping et du truquage. Pour le truquage, on sait par les confidences de Sée qui était le manager de Primo Carnera, que la plupart des combats de ce dernier furent truqués. Il en est bien d'autres et Carpentier lui-même l'avoué pour son match avec Siki.

Pour le doping, il règne partout et ce n'est d'ailleurs pas un mystère, chacun sait que les cyclistes et les boxeurs en sont les principaux utilisateurs.

Il est tout de même ahurissant de voir que même un champion du monde ne peut échapper au double traquenard : doping, combine.

On peut même dire que plus qu'un autre il y est exposé.

Dans ces conditions on peut se demander où est le sport et sa « glorieuse incertitude » !

# cteurs empêchent de voir

boxeurs qui prétendaient, paraît-il, se passer d'assurance.

## Un changement important des règlements

A deux de mes questions, M. Patris répond que les règlements sont en constante amélioration et qu'en ce moment va sortir une nouvelle règle qui fera que le chronométrateur ne pourra sonner la fin du round lorsqu'un homme est à terre : ou il se relève et la fin intervient immédiatement, ou il est compté out. C'est un changement important puisqu'un boxeur pouvait être sauvé par le gong, ce qui revenait à renvoyer au combat, trente seconde après un k.o., un homme qui aurait dû rester au repos un mois ; enfin, le manager est considéré comme devant s'occuper de son poulain non seulement du point de vue de la santé, de l'intérêt, mais aussi du point de vue moral et social, parce qu'il est aussi le représentant de la F.F.B. Pour le reste, M. Patris ne connaît guère d'accidents ; il se souvient avec mon aide de Grassi, il convient que le cas de Pladner est un point noir de la boxe française et pense que je ne devrais pas en parler. Une arcade éclatée ? le sang enlevé, ce n'est qu'une petite coupure de un centimètre. M. Patris me remercie d'être venu pour me documenter. Je lui promets de lui envoyer mon article, et je m'en vais tourmenté car certains éléments que j'ai déjà en ma possession montrent les choses sous un jour un peu noir et cela va lui faire de la peine.

Je ne pouvais pas moins faire que de visiter notre grande gloire nationale qui est aussi une figure très parisienne. Je suis donc allé voir Georges Carpentier dans son bar-restaurant du boulevard des Capucines. Assis sur un fauteuil, il lisait un journal. Il s'est déplié, grand, mince, élégant, le cheveu dru, vivante incarnation de la jeunesse éternelle. Le sourire légendaire, il m'a écouté et, révélant une droite encore redoutable, m'a mis k.o. au premier round en me répondant : « Vous me payez combien pour ça ? ». J'ai un peu récupéré, mais il m'a gentiment expliqué qu'il était professionnel et que la boxe, même maintenant, il en vivait, et il a ajouté, alors que j'étais à moitié de l'escalier : « Je regrette mais... hain » avec un geste large des deux mains.

La boxe est-elle « le noble art », cette escrime du poing que des journalistes ont chantée d'une manière homérique ?

Elle a terriblement évolué sous l'influence du style américain, la bagarre a remplacé l'escrime, la longueur des combats a toujours favorisé les percherons sur les pur-sang. Kid Tunero et Ignacio Ara qui étaient d'admirables boxeurs sur dix rounds, ne furent jamais champions du monde, mais Marcel Thil porta ce titre assez longtemps. Je sais des exceptions et j'ai vu Al Brown, la merveille.

## Une liste longue des amochés

Mais ce que l'on a voulu appeler le tapis enchanté est trop souvent taché de sang. La liste des amochés de la boxe est longue et impressionnante.

Il y a les aveugles et ceux qui, sans être aveugles, ont une acuité visuelle diminuée et, de toute façon, ne peuvent plus boxer et qui naturellement ne savent rien faire d'autre. J'en reparlerai. Il y a les amnésiques, ce qui est une manière polie pour désigner ceux que l'abus de coups reçus a rendu complètement crétiens après des périodes plus ou moins longues d'amnésie, fiodes plus ou moins longues d'amnésie, qui sont un signe d'alarme. Il en est d'autres qui ont perdu toute moralité et qui ne savent plus distinguer le bien du mal dans les cas les plus simples. Il y a les diminués physiques par l'abus du « doping ». On peut ranger, dans l'une ou l'autre de ces catégories, des champions récents, champions de France, d'Europe et du Monde, tels : Chikhaoui, Pigou, Pladner, Routis, Famechon, Cohen.

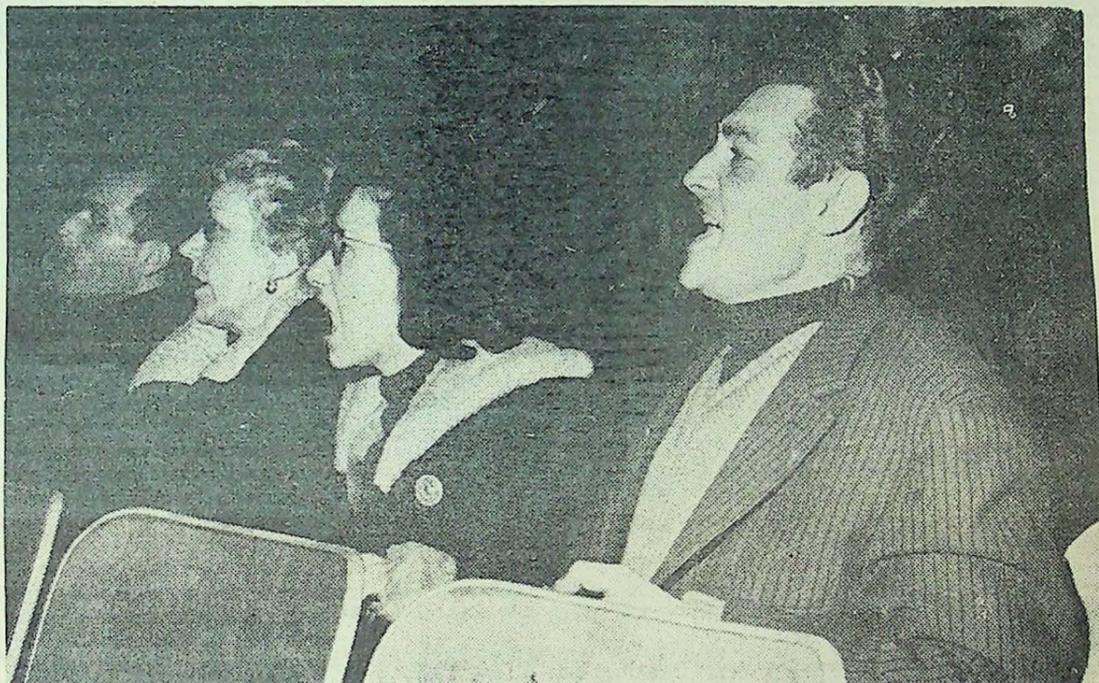
C'est que le « noble art » est devenu une terrible boucherie. Si l'arcade de l'adversaire est enflée, alors il faut la pilonner jusqu'à éclatement, s'il saigne du nez, alors il faut frapper le nez. Le public est content. Ça commence jeune. Un de mes amis instituteur me racontait que lors d'une récréation, deux enfants du cours préparatoire

se battaient et que le reste de la classe scandait : « Du sang, du sang ». Ils avaient entre six et sept ans.

## Le public veut du drame

Il y a fort peu de temps, je me trouvais à un match de catch. J'aime bien le catch, ce ballet bien réglé et inoffensif me détend. J'avais à côté de moi un homme qui paraissait dessiné par Dubout et qui trépi gnait en hurlant d'une voix de fausset : « Tue-le ».

Il est bien certain que le public de la boxe vient davantage pour voir du drame que de l'escrime. Le scientifique ne fait pas recette comme le « battant » ou comme le « puncheur ». A défaut de k.o., le public ne déteste pas du tout voir un peu de sang. Il y est encouragé par la presse spécialisée



Prise de pouvoir ? Non : match de boxe...

(Photo Elie Kagan.)

et... Pantre ! L'actuel champion du monde toutes catégories, Gonny Liston, est un ancien bagnard soutenu par un « gang » puissant et dont les déclarations font parfaitement le point : « Pendant les quinze jours qui précèdent le combat, je m'interdis de voir un visage de femme et je mange de la viande crue arrosée de jus de carotte et de thé. Cela rend fou, si bien que lorsque je monte sur le ring, je n'ai qu'une idée : tuer le type qui est en face de moi ». Nous en sommes là, et cela marche très bien.

L'aboutissement logique, nous l'avons eu lors du scandale de Nouaceur (Maroc) où les soldats d'une base américaine avaient organisé des matches de boxe où les gants étaient remplacés par des bandes de cuir armées de métal, enfin le ceste du pugilat.

Est-ce là tout ? Non. De 1945 à 1953, nous avons eu quatorze décès de boxeurs français parmi lesquels Honoré Pratesi et Ray Grassi. De plus, je vous citerai quelques morts qui étaient des champions : Ernie Shaaf tué par Primo Carnera, Jimmy Doyle tué par Robinson après leur championnat du monde, Eddie Sanders, ancien champion olympique, tué à Boston en 1954. Kid Paret, champion du monde, mort en 1962 après son k.o. devant Griffith. Davey Moore, champion du monde, mort en 1963 après son match contre Sugar Ramos. En 1962, plus de dix morts de moindre importance (j'entends de par leurs titres).

Le jeu en vaut-il la chandelle ?

Villemain et Humez, champions sages, auraient, paraît-il, fait fortune. Cela est possible, mais je n'en connais pas d'autres en France, sauf Marcel Thil ; mais il épousa la fille de son manager. Ceci explique cela.

Il n'en reste pas moins vrai que la boxe peut être une bonne affaire, à condition bien entendu de ne jamais monter sur un ring. Vous savez qu'un champion national qui devient par exemple champion d'Europe doit abandonner son titre national, et que s'il devient champion du monde, il devra abandonner son titre de champion

d'Europe. Pourquoi ? De cette façon vous avez trois hommes titrés au lieu d'un, donc trois possibilités de combats vedettes.

## Interdire les matches « au pied levé »

Vous n'ignorez pas non plus qu'il arrive souvent que l'on gonfle la valeur d'un boxeur. C'est surtout valable en Amérique ; mais il y a en France l'exemple d'Yvon Trévédie. On mène le boxeur jusqu'au poste de challenger d'un titre. Après sa défaite, on refait en sens inverse le circuit ; ensuite il ne reste plus qu'à rejeter le boxeur déchu, mais l'affaire est toujours fructueuse pour les organisateurs si ce n'est pour le boxeur qui pense que « c'est arrivé ». Si nous ne connaissons pas de boxeurs riches, on ne peut que constater que les « managers » et les organisateurs sont gens bien nantis. Si le « manager » assumait le rôle

social que M. Patris lui assigne, il ferait en sorte que les gains de son poulain soient sauvegardés pour lui permettre de s'établir en fin de carrière, ou il lui donnerait une profession lui permettant dans tous les cas de ne pas être ou un déclassé ou un clochard quand le temps est venu pour lui de se retirer, attitude plus efficace que le paternalisme qui est de règle dans la profession.

Pour la F.F.B., il est évident qu'elle devrait, avec ou contre les boxeurs, mais je doute fort que ce soit contre, les assurer d'une manière plus complète et plus importante de l'ordre de vingt à trente fois.

Interdire les matches « au pied levé », qui se payent souvent sur l'instant et à coup sûr plus tard surtout lorsque l'adversaire est un champion : « La soirée avait vu le champion d'Europe des mouches Burini malmené pendant quatre reprises le Mexicain Chilango qui remplaçait « au pied levé » Arias atteint d'une otite (L'Equipe du 16-12-63). Neuf fois sur dix, il en est de même, et celui qui refuse de boxer dans ces conditions ou en-dessous de son poids normal ne se voit plus rien proposer par la suite.

On ne peut s'étonner dans ces conditions de la déclaration d'Humez qui affirma : « Pour faire ce métier, il faut avoir eu faim » et refusa catégoriquement l'éventualité de faire de son fils un boxeur.

La boxe pratiquée en amateur sous surveillance qualifiée, est un sport viril, dangereux, mais guère plus que le ski. Les impératifs commerciaux la transforment de telle façon qu'elle est actuellement inadmissible et scandaleuse.

Faut-il la transformer totalement, assurer une vie normale aux hommes qui pratiquent souvent avec inconscience ce métier « pas comme les autres » ? ou la supprimer totalement ?

A vous de juger !

Pierre Barjodés.

R. B. V. :

SAINT-NAZAIRE : Menace de chômage

L'inspection du travail refuse les licenciements

Le conflit R.B.V. est entré dans sa phase décisive. Au cours du meeting de protestation qui s'est tenu dans le XX<sup>e</sup> arrondissement, le 18 décembre, les organisations syndicales ont en effet annoncé que l'Inspection du Travail avait refusé les licenciements. Il aura donc fallu quatre semaines de réflexion au ministre du Travail pour conclure que les licenciements de la R.B.V. — du moins 154 d'entre eux — étaient en contradiction avec la législation du travail.

Les conditions dans lesquelles 220 ouvriers de la R.B.V. ont été licenciés montrent qu'il existe dans le patronat des courants qui ne se satisfont plus du cadre légal dans lequel s'exerce leur pouvoir à l'intérieur de l'entreprise; le thème choisi pour justifier les licenciements — grève « illicite » — est la manifestation de la volonté d'une partie du patronat de modifier ce cadre et d'introduire dans le secteur privé une réglementation du droit de grève. Le silence prolongé de l'inspection du Travail était l'expression de l'appui discret donné par le Pouvoir à cette expérience.

Il semble que le front patronat-pouvoir se soit distendu en raison notamment de la combativité des ouvriers de R.B.V. et de l'action entreprise par les organisations syndicales et le comité de soutien. L'intervention de l'Inspection du Travail, précisément lors de l'annonce d'un meeting de protestation, est significative à cet égard : la perspective d'une action plus spectaculaire, capable de mobiliser les travailleurs, n'est sans doute pas étrangère au brusque revirement du ministre.

L'expression de deux politiques

Au sein du comité de soutien et d'action créé le 29 novembre à l'initiative des syndicats, deux conceptions de la lutte à mener se sont affrontées, deux tactiques qui sont en réalité l'expression de deux politiques.

Le délégué de la 20<sup>e</sup> section du P.S.U. montra que le conflit R.B.V. avait des incidences qui concernaient l'ensemble du mouvement ouvrier. Il proposa des actions spectaculaires (rassemblements, manifestations de rues, etc.), capables de mobiliser les travailleurs et d'alerter l'opinion. Ces propositions n'étaient pas en contradiction avec l'action légale : il importait en effet de faire jouer simultanément toutes les ressources juridiques; mais l'action du comité ne pouvait se limiter à ce cadre légaliste (que le patronat précisément tentait de modifier en sa faveur). La manifestation de rue permet justement de faire prendre conscience aux travailleurs de la nécessité de leur action, de la précarité de la législation en vigueur, constamment remise en cause par l'évolution du rapport de forces entre les classes sociales.

Les propositions de la 20<sup>e</sup> section du P.S.U. furent favorablement accueillies par les ouvriers de la R.B.V., mais se heurtèrent à l'hostilité résolue des organisations traditionnelles (P.C. et S.F.I.O.) appuyées en l'occurrence par les partis bourgeois présents dans le comité (M.R.P. notamment).

La 20<sup>e</sup> section du P.S.U. a pu constater que la politique de Front socialiste — alliance de tous les travailleurs mais rien que des travailleurs sur la base de leurs intérêts de classe — peut se concrétiser dans les conflits sociaux et qu'elle rencontre un écho favorable au sein des couches ouvrières influencées par les courants traditionnels du mouvement ouvrier.

Le conflit R.B.V. n'est pas terminé : vendredi 20 décembre a eu lieu une première confrontation entre patrons et ouvriers dans le cadre de la Commission Régionale d'Appel. D'ores et déjà il semble que la direction de la R.B.V. ne pourra maintenir sa position initiale (licenciements purs et simples sans indemnités ni préavis). Quel compromis tentera-t-elle d'imposer? Il est regrettable à cet égard que le comité de soutien n'ait pas retenu la proposition du représentant de la C.F.T.C. d'annoncer le jour de cette réunion qu'une manifestation de rue aurait lieu le lundi suivant. Cette pression extérieure n'aurait pas manqué d'exercer des effets salutaires sur l'Inspection du Travail et la direction de la R.B.V.

L. G.

“ Nous ne voulons pas être des déportés du travail, déclarent les ouvriers ”

De notre correspondant à Saint-Nazaire Denyse FRANCK.

LUNDI 16 décembre, à la demande des organisations syndicales d'ouvriers, de mensuels, des cadres et ingénieurs, s'est tenue une importante réunion traitant des difficultés de l'emploi dans la région nazairienne. Etaient invités : les maires, conseillers généraux, députés, personnalités de la région, des représentants des partis, des commerçants, des syndicats agricoles et autres.

Jules Busson, syndicaliste C.G.T. devait prendre la parole pour exposer un texte commun au nom de tous les syndicats du chantier :

« Voici que 30 ans après la fameuse marche sur Nantes des ouvriers na-

zairiens » qui a toujours voulu garder le monopole absolu de la main-d'œuvre dans la région.

Il est de notoriété publique que les responsables des « Chantiers » se sont opposés à la venue à Saint-Nazaire ou à Trignac des usines Renault, des usines Citroën et plus récemment des moteurs Bernard. Combien d'autres ont été écartées de la même façon de la région nazairienne ?

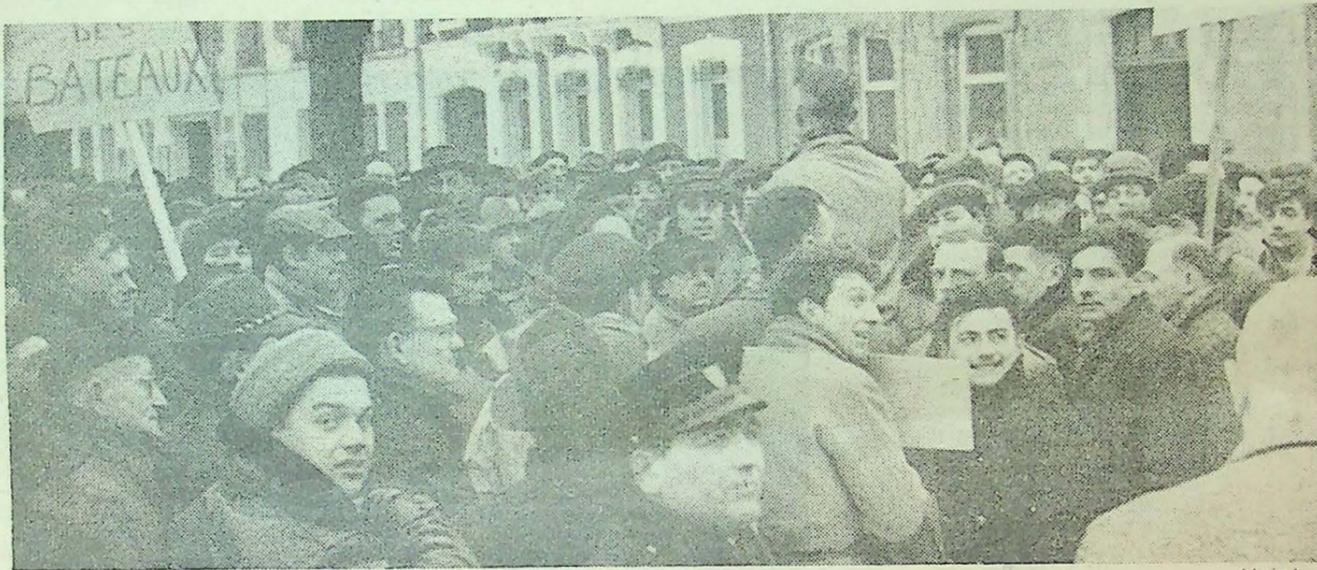
En mars 1962, M. Pinczon, déclarait au sujet des moteurs Bernard : Nous ne pouvons pas être deux à nous partager une main-d'œuvre qualifiée déjà insuffisante à Saint-Nazaire. Et pourtant, depuis 1959, M. Pinc-

zoz, et les responsables de la direction des « Chantiers » savaient par une étude faite à la demande même des « Chantiers de l'Atlantique » que de graves menaces de chômage planaient sur la région nazairienne, car les prévisions d'offres d'emplois masculins en 1965 par rapport à 1958 seraient de 3.300 et les demandes d'emplois masculins en 1965 par rapport à 1958 seraient de plus de 1.500.

Mais pour cela nous devons lutter contre le patronat et aussi contre le gouvernement qui s'attaque au pouvoir d'achat des masses laborieuses pour financer sa force de frappe.

La politique de « stabilisation des prix » n'est qu'un trompe-l'œil pour bloquer les salaires. Et le gouvernement serait trop heureux de créer des poches de chômage pour mieux lutter contre l'action revendicative que continue et continuera à mener avec courage et persévérance la classe ouvrière.

Nous préconisons la constitution d'un très large comité de défense de l'emploi dans la région nazairienne.



Serrer les rangs pour faire échec aux menaces de chômage.

(Agip.)

zairiens, des menaces de licenciements importants se sont fait jour dans la métallurgie.

Une délégation intersyndicale a été reçue le 10 décembre par M. le préfet de Nantes, qui nous a annoncé pour 1964 : 200 licenciements aux « Chantiers de Penhoët » s'ajoutant à 240 retraitements anticipés pour les travailleurs de plus de 62 ans, ce qui aggraverait encore la situation des entreprises sous-traitantes où nous avons déjà ! hélas ! 235 travailleurs menacés de se trouver en chômage à la fin de décembre 1963 ou en janvier 1964.

Oh ! bien sûr il nous est offert du travail en Vendée, à des salaires moindres et avec des semaines de 55 heures, ou dans l'Est où nous pourrions vivre en baraquements ! Mais nous ne voulons pas être des déportés du travail, nous ne voulons pas de désert dans l'Ouest de la France au profit des grands trusts de l'Est, nous voulons pouvoir continuer à vivre en famille; ce sont aux usines de se déplacer, pas aux hommes !

Nous admettons que le Fonds national de l'emploi complète des retraitements anticipés car nous sommes pour la retraite à 60 ans, et même à 55 ans pour les emplois insalubres, il vaut mieux certes un retraité à 60 ans qu'un chômeur à 20 ans, mais nous refusons que le Fonds national de l'emploi contribue à accroître au dépensement de notre région par le transfert de ses travailleurs !

Les raisons de la crise - Les responsabilités

En premier lieu, le IV<sup>e</sup> Plan a été basé sur le profit capitaliste contre la classe ouvrière.

Dans ce IV<sup>e</sup> Plan, le gouvernement a limité la construction navale annuelle de navires au maximum à 400.000 TBJ conformément aux conclusions du Livre Blanc publié en janvier 1960.

Pourtant, au cours de l'exécution du III<sup>e</sup> Plan, les armateurs français ont dû affréter un tonnage important de navires étrangers, et la progression du trafic export-import demanderait une augmentation de notre flotte marchande !

Mais ce chiffre de 400.000 TBJ n'a même pas été atteint en 1962 ! Or pour atteindre la capacité de production de nos chantiers navals français, il faudrait trouver des commandes à l'étranger.

Mais cette crise a été également causée par la direction des « Chan-

ziers » craignaient-ils la concurrence des salaires parisiens ? D'autre part, les travailleurs sont victimes de leur trop grande productivité, car depuis 10 ans la production individuelle de chaque ouvrier a presque doublé !

Mais son pouvoir d'achat est loin lui d'avoir doublé, au contraire depuis 1958 il est en constante diminution.

Cette productivité des travailleurs nazairiens est également une des causes du chômage d'aujourd'hui. Nous voyons une diminution des effectifs de travailleurs depuis 1956 : 10.700 travailleurs contre 8.839 aujourd'hui pour un chiffre d'affaires accru : de l'indice 100 en 1955 à l'indice 201 en 1962.

Mais si le chômage devait s'installer dans notre région, si nos travailleurs devaient partir, toutes les couches de la population seraient touchées. Les commerçants feraient faillite, les producteurs agricoles ne pourraient plus écouler leurs produits.

Aussi tous unis nous devons lutter pour que chacun puisse avoir du travail à Saint-Nazaire et dans sa région et que les travailleurs de nos chantiers aient un pouvoir d'achat normal qui leur permette de vivre comme des hommes du XX<sup>e</sup> siècle.

Car contrairement au IV<sup>e</sup> Plan, qui s'est concrétisé par un enrichissement des capitalistes, et par une aggravation des conditions de travail et de vie des travailleurs, il est possible d'apporter par l'évolution des techniques et le développement du modernisme, le bien-être et le bonheur dans les foyers des travailleurs des villes et des champs.

Aussi nous préconisons, pour éviter le chômage :

- Le retour au 40 heures sans diminution de salaires.
- Ce qui était possible voici 27 ans en 1935, l'est encore plus maintenant avec l'intensification énorme des cadences de production et des nouvelles méthodes de travail.
- L'avancement de l'âge de la retraite.

Elle n'est pas seule dans la lutte, toutes les forces démocratiques, les paysans, les autres couches de la population sont avec nous.

C'est pourquoi, ayant des intérêts communs, nous vous proposons la création de ce Comité de défense, où se retrouveront les syndicats ouvriers, les techniciens et les cadres, les syndicats d'enseignement, les syndicats paysans, les unions des commerçants, les partis politiques, les députés, les sénateurs, les conseillers généraux, les maires, les groupements de femmes, les jeunes, les associations, les groupements, etc.

Le rôle du Comité

Coordonner l'action de toute la population de nos villes et de nos villages pour :

- empêcher les licenciements ;
- permettre à chaque jeune d'accéder à l'apprentissage d'un métier qu'il pourra exercer dans la région ;
- de s'opposer à tout transfert de main-d'œuvre ;
- de permettre la mise à la retraite anticipée de nos anciens dans des conditions normales ;
- de maintenir et de développer l'activité économique de notre région afin d'assurer la prospérité de tous.

A la suite de cet exposé, le P.S.U. fera bien sûr partie de ce Comité, un qui est plus ennuyé c'est le député-maire de Pornichet, qui veut bien lutter contre le chômage, mais moins contre le gouvernement, pour un U.N.R. c'est, il est vrai, difficile !

En bavardant avec un camarade, responsable syndical des « Chantiers », je lui demandais s'il était au courant que les ouvriers des « Bati-gnolles » de Nantes avaient demandé à leurs parlementaires de déposer une loi demandant que les 40 heures soient payées 48 heures, il était du même avis que moi, qu'il ne fallait pas faire confiance au Parlement actuel pour obtenir que cette loi soit votée, mais que les luttes ouvrières devaient se généraliser et qu'il faudrait sans doute une grève de la métallurgie sur le plan national pour obtenir que le Comité de défense de l'emploi nazairien demande, mais que déjà ce comité devrait s'étendre à toute la Loire-Atlantique, car c'est toute la Loire-Atlantique qui est touchée par les licenciements de la métallurgie, ce qui aggrave la situation des campagnes où déjà deux hommes sur trois doivent renoncer à être cultivateurs.

## Procès politique au Maroc : HASSAN veut bâcler l'affaire

Le 23 novembre s'était ouvert, à Rabat, devant le tribunal criminel marocain, le procès intenté à une centaine d'accusés, dont de nombreux dirigeants de l'U.N.F.P. (Union Nationale des Forces Populaires) inculpés d'avoir organisé un complot pour assassiner le roi Hassan II.

Nous avons expliqué ici (voir notre numéro 131 du 30 novembre) la signification politique de ce procès et les conditions dans lesquelles l'instruction de l'affaire avait été

conduite. On sait, en particulier, que le pouvoir royal, en violation flagrante de la convention judiciaire franco-marocaine, a refusé aux inculpés d'être défendus par des avocats français.

Les débats du procès ont été interrompus au bout de trois jours : la défense avait réussi à obtenir que la Cour supérieure se prononce sur la composition du tribunal. On estimait généralement que la complexité de l'affaire exigeait une étude assez longue et que les débats

ne pourraient reprendre, quel que soit l'arrêt rendu par la Cour supérieure, avant la fin du mois de janvier. A la surprise générale, l'arrêt a été rendu après une délibération fort brève et la reprise des débats a été fixée au 26 décembre.

Tout se passe comme si le pouvoir royal était décidé à brusquer les choses. Une telle hâte est en effet fort suspecte.

Aussi doit-on éprouver les plus grandes inquiétudes pour le sort des inculpés, qui risquent d'être vic-

times de l'arbitraire. Dans plusieurs pays, l'Italie, l'Angleterre, la Suisse, comme en France, diverses organisations doivent envoyer les observateurs pour assister à cette deuxième phase du procès.

En l'absence de toute véritable garantie juridique, c'est l'opinion internationale seule qui, en exprimant son émotion et en faisant connaître ses protestations peut encore faire reculer le pouvoir royal et obtenir que le procès ne soit pas bâclé.

## Les négociations sur le marché commun agricole à Bruxelles

# LA SIGNIFICATION POLITIQUE DES QUERELLES DE PROCÉDURE

Nous avons présenté, dans notre numéro, les données essentielles des problèmes fort complexes discutés à Bruxelles pour la poursuite de la mise en place du Marché commun.

Peut-on aujourd'hui tenter de faire le point sur ces négociations ?

C'est bien difficile. D'abord les discussions sont extrêmement confuses. On passe du fond à la procédure. Quand on semble près de régler la question du marché de la viande bovine, surgit une difficulté relative à la margarine et au beurre. Dans ce dédale technique, on ne retrouve pas un fil conducteur de caractère politique.

D'autre part, le dénouement sera peut-être connu au moment où paraîtront ces lignes. Il n'est pas impossible, en effet, que tout soit ter-

miné avant Noël. Or, paradoxalement, cette rapidité à conclure aurait la signification d'un échec.

On sait que la délégation française insistait très fermement pour que la négociation fût terminée le 31 décembre. Les autres délégations paraissent d'abord considérer que ce délai était trop court en raison du nombre des difficultés à résoudre. Or, maintenant, elles semblent plutôt disposées à raccourcir le délai et même à perdre du temps. Certains négociateurs ont refusé les séances de nuit : on a ergoté sur ce point. Puis le ministre hollandais des Affaires étrangères a fait savoir qu'en raison de ses convictions religieuses il ne pouvait, à aucun prix, envisager de travailler le dimanche. Enfin, les Allemands ont annoncé qu'ils ne pourraient être présents à Bruxelles entre Noël et le Jour de l'An : leur ministre des Affaires étrangères se rend à Washington avec le chancelier Erhard pour rencontrer le nouveau président des Etats-Unis. Enfin, quand les Allemands cèdent sur un point, les Hollandais prennent le relais pour élever une nouvelle objection ou présenter une nouvelle exigence.

Pourquoi tant de difficultés ?

Certes, les problèmes à résoudre sont effroyablement complexes en eux-mêmes. Mais cela n'explique pas tout. Les hommes qui ont travaillé depuis 1957 à faire progresser la mise en place du Marché commun en ont déjà rencontré d'aussi grandes. Ils les ont surmontées. Le système des étapes, établi par le traité de Rome, a précisément été prévu pour que le temps permette de réduire les divergences et d'abattre les obstacles.

Si, cette fois, les négociateurs ajoutent aux problèmes techniques et aux difficultés réelles des querelles de procédure, s'ils s'accrochent par exemple à cette affaire de calendrier, c'est à coup sûr le règne d'un affaiblissement (provisoire ou durable, nul ne peut le dire) de la volonté politique de poursuivre l'œuvre entreprise. Des arrière-pensées et des méfiances pèsent sur la discussion. Les débats de forme sont la manifestation de cet état d'esprit.

C'est la délégation allemande qui paraît multiplier les chicanes avec l'aide de la délégation des Pays-Bas. Or il ne semble pas qu'elles se heurtent à un front commun des quatre autres. L'Italie, la Belgique et le Luxembourg ne s'engagent pas à fond du côté de la France. Pourquoi ?

Vraisemblablement en raison des méfiances que de Gaulle a suscitées, surtout depuis le jour où il a brutalement fermé la porte à l'Angleterre, sans tenir compte de l'avis de ses partenaires. Ceux-ci en sont venus à soupçonner de Gaulle de faire plaider le dossier français avec acharnement, moins pour défendre des intérêts légitimes ou pour faire respecter la lettre du traité de Rome que pour entraver le développement du Marché commun et pour rendre impossible le passage aux étapes suivantes. Le traité a prévu, en effet, qu'à partir de 1966 l'unanimité des Six ne serait plus toujours requise et que certaines décisions pourraient être prises à la majorité. Or, on sait que ces concep-

tions « supranationales » ne sont pas du goût de de Gaulle, opposé à tout abandon de la moindre parcelle de souveraineté nationale et du droit de vote.

Voilà sans doute pourquoi la négociation de Bruxelles s'est enlisée dans la procédure et les querelles de date. De Gaulle a réussi un tour de force : les partenaires sur qui la France devrait pouvoir logiquement s'appuyer ne lui font pas confiance, alors même qu'en apparence ses porte-parole défendent la lettre du traité instituant la Communauté économique européenne.

Le résultat le plus probable, c'est que, même s'il n'y a pas rupture avec

éclats, l'Europe des Six va entrer dans une période de la crise et entrer dans une phase de stagnation.

R. V.

P.S. — Un certain nombre d'erreurs se sont glissées dans le précédent article sur la négociation de Bruxelles. Si certaines ne pouvaient nuire à la lecture, il en est une qui appelle une rectification : « Il est normal que la France ou l'Italie ou l'Allemagne veuillent éviter que leur paysannerie fasse les frais du Marché commun. » Paysannerie, bien sûr, et non, comme il a été imprimé : leur pays annexé.

Robert Verdier

### Le casse-tête du Marché commun agricole

Dans le domaine de la production industrielle, la mise en place du Marché commun s'est faite jusqu'ici sans trop de difficultés. Il n'en est pas de même dans le domaine de la production agricole. Pourquoi ?

1°) D'une manière générale, malgré la diversité des structures, il y a une plus grande uniformité dans le domaine de l'industrie, et, surtout, une plus grande concentration. Celle-ci rend les négociations plus faciles. Il n'en est pas de même dans l'agriculture : les producteurs sont infiniment plus nombreux et plus dispersés.

2°) Chaque pays, tout en subissant l'évolution des sociétés modernes qui entraîne à une diminution rapide et importante du nombre de ses producteurs agricoles, a pris l'habitude de protéger sa paysannerie : barrières douanières protectrices pour certains produits, garanties de prix plus élevés, parfois considérablement, que ceux des marchés internationaux (notamment pour les céréales). Le gouvernement allemand, par exemple, redoute de mécontenter ses paysans en acceptant un système d'échanges entre les Six qui, pour les céréales, aboutit à la fois à faire baisser le prix payé au producteur et à élever le prix demandé au consommateur.

3°) Car des systèmes compliqués de compensation ont été échafaudés : ces prix à la consommation pour certaines denrées sont une moyenne entre le prix payé aux producteurs (très élevé) et le prix des achats à l'extérieur (infiniment plus bas). De même, le beurre danois est pour les Allemands, meilleur marché que le beurre français.

4°) Les achats de denrées alimentaires hors de la Communauté des Six sont, pour certains pays comme l'Allemagne notamment, une arme pour l'exportation de leurs produits industriels.

# MARTINI



l'apéritif

# LA SOLIDARITÉ: une action permanente

ENTRE janvier 1961 et décembre 1962, la Commission nationale de solidarité a reçu des milliers, sympathisants et organisations du parti un peu plus de 100.000 F. Cette somme importante a permis d'apporter une aide efficace au peuple algérien, aux mineurs en lutte, aux détenus politiques, aux grévistes espagnols, etc. (1). En outre, plus de 350.000 F de médicaments, plasma et matériel chirurgical ont été collectés et envoyés en Algérie; en avril et en août dernier, plus de 200 enfants de mineurs ont pu passer d'agréables vacances. Tel est en bref, le bilan que le P.S.U. peut aujourd'hui présenter.

Est-ce parce que l'action de la Commission de solidarité est trop discrète? Est-ce parce que depuis plusieurs mois, aucun appel n'a été rendu public? Toujours est-il que les moyens financiers font aujourd'hui défaut alors que notre concours est sollicité en permanence.

Cette situation tient d'abord à ce que trop de fédérations n'ont pas encore réglé la cotisation « solidarité » de 2 F par adhérent votée par

(1) « Directives » publiera prochainement le bilan détaillé des activités.

le congrès d'Alfortville. Cette cotisation constitue pourtant la base même de l'action solidarité, car, assurant un minimum de ressources fixes, elle permet de faire face aux dépenses régulières. Et puis nos amis sympathisants ont peut-être pensé que nous avions abandonné toute activité puisque nous ne diffusons aucun texte et, de ce fait, ils ont cessé leurs versements. Il n'en était rien. Mais nous ne pouvons, pour chaque cas, publier un appel, leur multiplicité nuisant à l'efficacité. Mais notre action est une action permanente qui a quelquefois besoin de discrétion.

Aujourd'hui, deux problèmes urgents doivent recevoir des solutions :

— Nos camarades de Meurthe-et-Moselle ont fait le maximum pour participer à la lutte des mineurs de Trieux. Cette grève dure depuis plus de deux mois. Patrons et gouvernement misent sur le pourrissement de l'action. Tenir et gagner, c'est possible. Mais si il faut que les mineurs et leurs familles soient assurés d'un véritable minimum vital. De l'argent est donc nécessaire ;

— Un de nos camarades, dirigeant de l'une de nos fédérations du Centre, a été condamné à payer les frais d'un procès et une amende. Coût 4.000 F.

Son salaire est saisi. Là encore, les militants ont fait beaucoup, mais la somme à payer est lourde, trop lourde. Nous devons donc les aider.

La fin de l'année est traditionnellement la période des étrennes. Parmi celles que vous donnerez, amis, militants, sympathisants, ne pouvez-vous en réserver une petite fraction pour les ETRENNES DE LA SOLIDARITE ?

En vous remerciant, la Commission vous rappelle son C.C.P. auquel vous pouvez effectuer vos versements :

Louis Houdeville, 47, rue Hoche, Montreuil-sous-Bois (Seine).  
C.C.P. Paris 15.536-77.

La Commission nationale de solidarité

## LA VOIX DU P.S.U. contre le régime Gaulliste

Au Congrès de Versailles qui pour la forme rassemblait les députés et les sénateurs, le gouvernement proposait le vote d'un règlement portant fixation des dates d'ouverture et de clôture des séances parlementaires.

Importante question... et seul débat ouvert aux groupes constitués du Parlement.

Notre camarade Tanguy-Prigent fut le seul parlementaire à voter contre. Il expliqua son vote par le refus qu'il entendait à nouveau formuler à l'encontre de la Constitution de la V<sup>e</sup> République qu'il n'avait pas votée.

Voici d'ailleurs sa déclaration :  
« Le député du P.S.U. a voté contre non pas en raison de la ridicule dimension et de l'importance dérisoire du texte qui va être voté, mais essentiellement à cause de la gravité de la nouvelle mystification tentée contre les petits-fils de ceux qui surent tout risquer pour que leurs descendants connaissent progressivement un peu plus de liberté, de démocratie, de justice sociale, de sécurité et de paix et aussi moins d'humiliation. »

### Conférence de P. Belleville à Nancy

Pierre Belleville, invité par les Amis de « Témoignage Chrétien » de Meurthe-et-Moselle, fera une conférence le vendredi 10 janvier 1964 à Nancy, sur le thème « Travailleurs, syndicats et entreprises ». La conférence aura lieu à 20 h. 45, salle St-Paul, 1<sup>er</sup> étage, 5, rue Baron-Louis.

Le même jour, Pierre Belleville signera son livre : « Une nouvelle classe ouvrière » (Julliard, collection « Les Temps Modernes »), de 17 h. à 19 h. à la librairie « Le Tour du Monde », 7, rue des Michottes, à Nancy.

### TRIBUNE Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIE

● Administration : 54, bd Garibaldi Paris (XV<sup>e</sup>) Tél. : SUF 19-20  
● Rédaction : 8, rue Henner Paris (IX<sup>e</sup>) Tél. : PIG 65-21

● Publicité : Geneviève Mesgulche 6, Avenue du Maine Paris-14<sup>e</sup>. Tél. : LIT 19-39. Pub. Littéraire: 71, r. des St-Pères, Paris

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65  
3 mois ..... 7,5 F  
6 mois ..... 15 F  
1 an ..... 28 F  
Soutien ..... 50 F  
Changement d'adresse : 0,50 F.

Directeur-Gérant de la publication : Roger CERAT

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A. 62-61, rue La Fayette Paris (9<sup>e</sup>)

### COMMUNIQUE DU SECRETARIAT NATIONAL DES ETUDIANTS DU P.S.U.

Le Secrétariat National des Etudiants tient à préciser qu'il n'est pour rien dans la parution de l'article intitulé « Les étudiants dans la nation », de M. Guy Penne, paru dans Tribune Socialiste datée du 21 décembre, et que cet article n'exprime en rien les opinions des étudiants du P.S.U., ni sur le problème universitaire ni sur aucun problème politique.

N.D.L.R. — L'article de Guy Penne exprime son point de vue et n'engage donc que son auteur. C'est dans le souci de permettre l'expression de « libres opinions » que nous avons décidé la parution de ce texte. Nous souhaitons que celui-ci contribue à une discussion fructueuse sur les problèmes des étudiants.

## Faire « RÉAPPARAÎTRE » le P.S.U.

La Commission Nationale Propagande met à la disposition des sections :

- MACARONS « P.S.U. » (à coller massivement aux endroits fréquentés),

- BANDEAUX BLANCS AVEC MACARONS (permettant d'inscrire tout slogan d'actualité à caractère local),

- 3 BANDEAUX IMPRIMES par la Commission d'Action Locale sur

le thème de la spéculation foncière et de la politique de la construction

- AFFICHE 1/2 colombier sur la stratégie d'unité du P.S.U. et les perspectives de l'alternative socialiste.

Ces différentes affiches ne sont pas exclusives les unes des autres.

Cette campagne doit être IMMEDIATE ET MASSIVE. — AINSI L'EFFORT DE CHAQUE SECTION AURA CONTRIBUE A

### FAIRE « REAPPARAÎTRE » LE P. S. U.

#### BON DE COMMANDE

A découper et à adresser de toute urgence à TRIBUNE SOCIALISTE - 54, boulevard Garibaldi - Paris - 15<sup>e</sup>.

ENVOYER à : NOM .....

ADRESSE .....

1°) MACARONS « P.S.U. »

Commande de ..... exemplaires  
au prix de 0,035 soit ..... X 0,035 .....

2°) AFFICHE STRATEGIE D'UNITE

Commande de ..... exemplaires  
au prix de 0,16 soit ..... X 0,16 .....

3°) BANDEAUX LOGEMENT

Commande de ..... jeux de 3  
au prix de 0,21 le jeu soit ..... X 0,21 .....

4°) BANDEAUX BLANCS

Commande de ..... exemplaires  
au prix de 0,07 soit ..... X 0,07 .....

Chèque postal (ou bancaire) joint pour un TOTAL de .....  
C.C.P. TRIBUNE SOCIALISTE 5826-65 PARIS.

## A tous ceux qui veulent aider le P.S.U.

De l'avis général, notre Congrès de la Grange-au-Belles a permis un nouveau départ du P.S.U. Des bonnes nouvelles nous arrivent quotidiennement de la plupart de nos fédérations. Nos appels pour l'unité et le renouveau de la gauche recueillent de nombreuses approbations.

L'extrême modicité des moyens matériels dont nous disposons, nous empêche, seule, de donner une publicité plus grande à nos solutions.

Aussi, lançons-nous un appel pressant à ceux qui ont les moyens de verser une cotisation mensuelle volontaire.

A tous, sans exception, nous demandons de prendre l'initiative de collectes et de nous en envoyer le montant. Que ceux qui le peuvent nous versent dès maintenant un acompte important.

Nos besoins sont urgents. Retournez-nous la formule ci-dessous dûment remplie.

Merci d'avance.

Sentiments très cordiaux.

Edouard Depreux,  
Secrétaire national du P.S.U.

Jean Arthuys,  
Trésorier national,  
8, rue Henner, Paris-9<sup>e</sup>  
(C.C.P. Paris 14.020.44).

Je m'engage à verser tous les mois, pendant l'année 1964, à Jean Arthuys, trésorier national, la somme de F : .....

Nom : .....

Prénoms : .....

Adresse : .....

Signature : .....

### BULLETIN D'ADHESION

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

.....

déclare vouloir adhérer au

Parti Socialiste Unifié et de-

mande à être mis en contact

avec la section la plus proche.

(Bulletin à retourner au siège

du P. S. U., 8, rue Henner,

Paris (9<sup>e</sup>).

STUDIO 43 43, Faubourg Montmartre  
PRO. 63-40

Semaine du  
25 au 31 décembre

## LES VACANCES DE M. HULOT

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin  
ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.

Semaine du  
25 au 31 décembre

## EN COMPAGNIE DE MAX LINDER

TRIBUNE  
DES ARTS

## LES ENFANTS DU SOLEIL

Livres

## PASTERNAK

par lui-même

NOVEMBRE 1957. La déstalinisation est à l'ordre du jour en U.R.S.S. et pourtant un an plus tôt la révolution hongroise a été écrasée. Et voici qu'en Occident, chez l'éditeur Feltrinelli, de Milan, un de ces communistes riches et libéraux comme il en existe en Italie, paraît le roman d'un écrivain russe : « Le Docteur Jivago », de Boris Pasternak, un roman dont la publication éclate comme un coup de tonnerre.

C'est que les thèmes habituels des écrivains soviétiques ne se retrouvent pas dans ce livre dont le manuscrit a finalement été retourné à son auteur par la veuve Nocy Mir qui l'a estimé incompatible avec l'esprit de la révolution. Il est vrai que le héros de Pasternak, le docteur Jivago (dont le nom signifie « vivant », prétend mettre en doute les dogmes qui ont cours en U.R.S.S. : « Transformer la vie ! Ceux qui parlent ainsi en ont peut-être vu de toutes les couleurs, mais la vie, ils n'ont jamais su ce que c'était, ils n'en ont jamais senti le souffle, l'âme (...)

Et cependant, pendant un an encore, c'est le silence dans le pays où vit Pasternak, jusqu'au moment où éclatent le scandale du prix Nobel et la campagne menée contre le créateur de Jivago. Mais ce dernier, dans une lettre ouverte publiée dans la « Pravda » du 6 novembre 1958, se désolidarise de certaines campagnes menées en Occident, après avoir supplié Khrouchtchev de lui épargner l'épreuve de l'exil, tout en affirmant : « Les gens qui me connaissent savent bien que rien au monde ne peut me forcer à agir contre mes convictions. Et, cette fois encore, il en est ainsi. »

Ces faits sont relatés dans le petit livre de Michel Aucouturier : « Pasternak par lui-même » (1), ouvrage délicatement illustré et parsemé de poèmes dont il est difficile d'apprécier la saveur car toute traduction défigure.

Issu d'une famille juive d'artistes libéraux, influencé par Blok et les symbolistes, par Maïakovsky et les futuristes, Pasternak salua, en termes lyriques, la Révolution d'Octobre, mais refusa l'engagement total d'Essenine et de Maïakovsky (qui levaient d'ailleurs se suicider l'un et l'autre). Par contre, il ne voulut pas émigrer, comme ses parents, et rejoindre le camp de la contre-révolution comme beaucoup d'artistes russes.

Lucide, il ne fut jamais le courjisan des nouveaux maîtres, ainsi qu'en témoigne le poème sur Lénine :

« Annonceur de bienfaits, le génie  
Par l'oppression fait payer son  
départ. »

En 1931, « Sauf-conduit », un ouvrage de réflexions sur l'art, se terminera par un portrait de Maïakovsky, le poète qui s'est voulu lié à l'histoire, et sera dédié par Pasternak à la mémoire de Rilke, le poète de l'intemporel. En 1934, Pasternak dira dans une assemblée d'écrivains soviétiques : « La poésie est chose trop simple pour qu'on en discute dans les congrès. »

On s'étonne qu'un tel homme ait pu traverser la grande épreuve stalinienne, qu'il ait survécu à la grande purge, même au prix du silence. Boris Pasternak occupe une place originale, tout à fait exceptionnelle dans la littérature soviétique.

M. C.

(1) Collection « Ecrivains de tous jours », Seuil, éditeur.



Georges Wilson : bonhomme et naïf...

## MUSIQUE

## Richard STRAUSS

Si vous aimez Wagner sans aimer particulièrement l'Opéra, c'est-à-dire si vous possédez les grandes ouvertures et Siegfried Idyll, alors vous aimez ou vous aimerez Richard Strauss. Ses ouvrages dérivent à la fois de Liszt et de Wagner, mais il a apporté dans toutes ses œuvres une palette orchestrale encore supérieure à celle de Wagner et un don de coloriste plus suivi que celui de Liszt. Si vous y ajoutez une floraison de thèmes, vous comprendrez qu'il s'est tout de même échappé de l'emprise de ses illustres inspirateurs.

Aux opéras où l'orchestre domine pourtant, vous préférerez les poèmes symphoniques : Souvenirs d'Italie, Don Juan, Les Equipées de Till Eulenspiegel, Ainsi parlait Zarathoustra, La Vie d'un héros, Symphonie domestique, Mort et Transfiguration.

Je vous conseille de commencer par cette dernière œuvre qui dépeint la lutte d'un agonisant, au moment de mourir il revoit sa vie, enfin il accepte et meurt apaisé.

On se rend compte que Strauss peut ici faire étalage de toute sa somptuosité orchestrale et de sa grande imagination thématique. Il s'agit d'une œuvre et d'un musicien qui gagnent sans discussion à être écoutés en stéréo, mais il ne s'agit pas d'une condition « sine qua non ».

C'est une belle découverte à faire.

Pierre Bourgeois.



Blier, Blanche et Ventura : un peu là !

UN livre d'Albert Simonin peut s'apprécier sous deux angles différents : celui du récit « série noire » et celui de ce style si particulier qui a fait la fortune de « Touchez pas au grisbi ». Sous le premier éclairage, Jacques Becker avait fait un film plutôt grave où la rigueur dramatique n'excluait pas la finesse d'observation. Georges Lautner a choisi délibérément l'autre point de vue : celui de l'exercice de style humoristique. Il n'a pas eu tort. Son travail pour être effectué dans un registre mineur est aussi estimable que celui de Becker. Ses « Tontons » (titres de « Grisbi » or not Grisbi) ont de l'allure, de l'élégance et du nerf en dépit de leur quarantaine rondouillarde. Ils sont « un peu là » ; ils amusent souvent (très souvent) surtout après le premier quart d'heure de projection.

L'histoire est classique. Un caïd qui dirigeait son « organisation » du Mexique (Jacques Dumesnil) vient mourir à Paris. Avant de rendre le dernier soupir, il demande à un vieil ami qui s'est rangé dans la motoculture (Lino Ventura) de veiller sur les intérêts de sa fille (Sabine Sinjen) afin d'éviter à la douce enfant les tristes joies du macadam. Bien entendu, les membres du gang ne voient pas d'un très bon œil l'arrivée du nouveau patron. Songeant essentiellement à se partager les dépouilles du « Mexicain », ils vont s'ingénier à glisser quelques os dans la soupe de l'intrus. Comme celui-ci a la dent dure, la mâchoire solide, le coup de poing fulgurant et un peu de « pot », les malfrats qui renaudent ne vont pas être à la noce...

On s'en voudrait de gâcher votre plaisir en déflorant la suite de scé-

ON attendait Wilson à ce premier spectacle. Non pas qu'il se soit agi de guetter ses faux pas. Mais la nouvelle puis le départ de Jean Vilar semblaient si l'on s'en tenait à la surface des faits menacer sérieusement l'avenir du T.N.P. Finalement Wilson a passé avec succès son examen d'entrée. « Les enfants du soleil » continue plus qu'honorablement la tradition de Chaillot.

Pièce en quatre actes, écrite en février 1905, c'est-à-dire après les fameuses manifestations ouvrières du Palais d'Hiver, « Les enfants du soleil » expose les idées de Gorki sur la violence. A travers la vie feutrée de la famille Protassov, lui un savant lunaire, elle une épouse « fine et cultivée », comme on dit, Gorki veut montrer l'aveuglement de la partie « consciente » de la bourgeoisie russe. Ses intellectuels trop absorbés par eux-mêmes pour aller vers le « peuple » laissent crever les moujiks d'humiliation et c'est pour cela que leur misère débouchera sur la violence. Liza, sœur visionnaire de Protassov annonce l'apocalypse. En l'occurrence ce sera une épidémie de choléra. Tragi-comédie, « Les enfants du soleil » s'établit d'abord comme une manière de conflit essentiellement psychologique, l'intervention des moujiks transforme les rapports entre personnages et Georges Wilson a conçu sa mise en scène en rejetant les temps morts, appanage des mises en scène de Tchekhov telles qu'on les a codifiées. Cela s'agit un peu trop. Sans doute pour marquer la différence entre Tchekhov et Gorki. Dans le rôle du savant il peut donner cours à sa sympathie pour ce genre de personnage bonhomme et naïf. Emmanuelle Riva semble souffrir du cadre disproportionné de Chaillot. Il faudrait encore dire, pour l'ensemble, l'intérêt des compositions de Judith Magre, Catherine Sellers — un peu trop tragédienne.

A voir, si vous pouvez encore trouver des places.

## Cinéma

LES TONTONS  
FLINGUEURS

Disons que Lautner a su joliment traduire en images les périphrases savoureuses de Simonin et la cocasserie des situations. Emporté par le jeu, il se paie même un petit clin d'œil complice avec le « Monocle » (au moment du mariage de Made-moiselle). Mais, surtout, il a trouvé en Bernard Blier (le dur hâbleur et faiblard), en Francis Blanche (le comptable infidèle), en Robert Dalban (le casseur devenu maître d'hôtel) et en Horst Frank (le « tonton » vicieux de la détente) des protagonistes très en verve. Quant au jeu de Lino Ventura, coléreux, violent et bon « zig », mais pas cave pour une « ron-delle », il laisse loin derrière lui les grimaces académiques de M. Gabin.

J.-J. V.

# QUEL RÉGIME ?

# QUELLE ALTERNATIVE ?

**N**OUS ne pouvons que nous féliciter de voir enfin posée, même si c'est à travers les problèmes de « l'élection présidentielle » ou des « colloques socialistes » plutôt qu'à travers l'organisation des luttes et des campagnes, la question essentielle du moment : l'alternative au régime gaulliste. On commence un peu partout à comprendre qu'il ne s'agit pas d'opposer un homme à un homme, mais un régime nouveau à un régime déjà ancien.

Mais quel régime ? Quelle alternative ?

C'est une question que nous avons posée, pour en débattre, à quatorze organisations, dont le parti communiste français. Une délégation du Bureau national de notre parti, qui a rencontré les représentants du P.C. le 13 décembre, a eu l'occasion de clarifier les positions de part et d'autre. « France Nouvelle » venait d'écrire : le dilemme n'est pas « gaullisme ou socialisme, mais gaullisme ou démocratie ». Dans ces conditions, c'est le rassemblement aussi large que possible de « démocrates » sur un programme minimum susceptible d'être appliqué dans le régime capitaliste (même non gaulliste), que préconise la direction du P.C. Le socialisme, ce sera pour plus tard. Mais avec qui ? Quand ? Selon quelles formules ?

**D**ANS « France Nouvelle » (18-24 décembre), François Billoux nous répond de nouveau de la même façon. « Certains, écrit-il, parlent d'alternative socialiste. Le socialisme n'est pas pour nous déplaire. Il est même notre raison d'être avec son prolongement le communisme. S'il est vrai que nous vivons dans la période de transition du capitalisme au socialisme, nous tenons compte qu'il existe des conditions indispensables pour le passage au socialisme... Il faut savoir aussi ce que l'on entend par socialisme. Peut-il être conçu avec le maintien des règles capitalistes et, par exemple, l'appropriation privée des principaux moyens de production, le maintien d'un Etat entre les mains des classes exploitantes ?... Affirmer aujourd'hui qu'à la fin du gaullisme sera substituée une structure socialiste, c'est peut-être un souhait excellent en lui-même, mais quoi de plus ? »

On voit ce qui sépare, pour le moment, les positions de la direction du P.C. et les nôtres. F. Billoux reconnaît comme nous « qu'une majorité de Français (et de Françaises) n'est pas encore prête actuellement à en finir avec le régime du pouvoir personnel ». Il admet cependant, comme nous, que la base populaire du régime se rétrécit peu à peu et que les travailleurs engagent de plus en plus souvent des luttes revendicatives qui mettent en cause le régime. Mais il ne voit pas que ces luttes doivent être coordonnées et élargies vers un mouvement d'alternative socialiste. Au stade actuel, une unité pour une « démocratie renouée », comprenant le parti radical, le centre dé-

mocratique, etc., suffirait à ébranler le régime. Une fois rétablie, cette « démocratie renouée » sans contenu socialiste envisagerait (peut-être) un passage au socialisme, qui passe par la destruction des bases essentielles de l'Etat capitaliste.

Nous croyons que cette façon de poser la question n'est pas réaliste, et c'est ce qui rend si difficile d'aborder en commun, avec le P.C., la S.F.I.O. et les organisations syndicales, le programme qui donnerait à l'opposition au gaullisme sa vraie figure.

**W**ALDECK-ROCHET déclarait de son côté, le 19 décembre, qu'il s'agissait de rassembler « la majorité du peuple pour une démocratie véritable », et il n'y aurait, pour y parvenir, « qu'un seul moyen, c'est que tous les partis démocratiques s'unissent, sur la base d'un programme commun, à faire triompher et à appliquer ensemble ». C'est ainsi que l'on pourrait « faire triompher l'alternative démocratique qui doit succéder au régime autoritaire ».

Ajoutons que la C.G.T. a pris position dans le même sens, mais en demandant que les organisations syndicales participent au rassemblement. Mascarello, parlant au Comité confédéral du 21 décembre, y affirma que la C.G.T. était décidée à appuyer un rassemblement total à « apporter des changements politiques et économiques vers une démocratie véritable ».

Toutes ces citations ne sont pas inutiles pour bien situer le débat.

Il va de soi que, pour notre part, nous n'opposons pas la démocratie et le socialisme, tout au contraire. Démocratie et socialisme ne sont pas des formes politiques et sociales complètement différentes. Encore faut-il savoir ce que l'on entend par démocratie. S'il s'agit d'un régime bourgeois et capitaliste « renoué », ce sera un régime gaulliste « renoué », même sans de Gaulle. S'il s'agit d'un régime qui engage la lutte pour le socialisme, c'est autre chose et, dans ce cas, il faut le dire.

C'est justement pour cela que notre parti a mis en avant l'idée d'un « contre-plan » qui serait l'épine dorsale d'une lutte pour le socialisme dans la démocratie. Un véritable contre-plan s'attaquant à certaines structures fondamentales du régime, sur le plan économique, social et politique, devrait être autre chose qu'un catalogue de revendications vagues dont le dénominateur commun serait les points acceptés... par les radicaux, les centristes, voire, le moment venu, le M.R.P.

François Billoux nous dit à ce propos : « Nous ne pouvons approuver la proposition du « contre-plan » économique du P.S.U. qui... s'abstient de préciser si son « contre-plan » est compatible ou non avec le régime gaulliste. »

Mais, à défaut d'approuver notre pro-

position, Billoux devrait au moins accepter de la discuter. Selon nous, la lutte pour un contre-plan d'ensemble devrait justement attaquer le régime dans ses bases essentielles, qui ne sont pas seulement « le pouvoir personnel », mais les structures économiques et politiques de l'Etat et de la grande bourgeoisie capitaliste. La lutte pour le socialisme devrait ainsi s'engager au sein de la démocratie, et c'est ainsi que serait faite la preuve de l'incompatibilité entre l'Etat gaulliste et la démocratie socialiste.

**L**E parti communiste répète souvent que le « pouvoir personnel » n'est que le masque du « pouvoir des monopoles ». Mais si cela est vrai, cela signifie qu'il faut attaquer « les monopoles » dans leurs bastions. Mais suffira-t-il pour cela de présenter un catalogue de revendications immédiates ? Il est clair que les mouvements revendicatifs, les grèves réussies, même les actions « d'avertissement », servent à la défense du niveau de vie et des conditions de travail des salariés. Mais ils ne suffisent pas à constituer le ciment d'une union qui entraîne la masse au renversement du régime. Un catalogue de revendications partielles ne constitue pas une alternative globale au régime.

Il reste alors à tenter une action généralisée pour un contre-plan qui s'attaque aux structures et aux institutions, s'appuyant sur les revendications économiques et sur la défense des libertés sur tous les terrains.

Ceci est d'autant plus indispensable que le régime actuel ne se définit pas seulement par le pouvoir des monopoles, du grand patronat privé. L'Etat, et notamment l'Armée, est ainsi devenu une grande puissance économique. Son propre pouvoir s'étend directement sur le secteur public. Il est lié aux monopoles, mais ses propres structures jouent un rôle essentiel dans la politique économique et dans la politique tout court. Il ne suffit donc pas de demander des nationalisations supplémentaires au moment où les travailleurs sont en lutte pour une démocratisation des nationalisations et monopoles d'Etat existants, qui ne peut se faire qu'en direction du socialisme. Une politique de contre-plan, dont la direction totale du système de crédit serait la clé, ne peut que poser les vrais problèmes du socialisme.

**V**OILA sur quoi doit être recherché l'accord « de programme » entre organisations du Front Socialiste. Un tel accord devrait être scellé par un pacte, par la signature d'un contrat véritable, condition d'une action efficace contre le régime.

Cet accord, nous continuerons à le rechercher. La discussion reste ouverte.

Pierre Naville